



La production des huiles essentielles en France

Xavier Fernandez, Romain Monge, Claude Chailan

► To cite this version:

Xavier Fernandez, Romain Monge, Claude Chailan. La production des huiles essentielles en France. La chimie des huiles essentielles : Tradition et Innovation, Vuibert, pp.1-8, 2012. hal-00783685

HAL Id: hal-00783685

<https://hal.science/hal-00783685>

Submitted on 4 Feb 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Chapitre 1.2. La production des huiles essentielles en France

Xavier Fernandez¹, Romain Monge², Claude Chailan³

¹Institut de Chimie de Nice (ICN), UMR 6001 Université de Nice Sophia Antipolis, CNRS, Parc Valrose, 06108 Nice cedex 2, France.

²UMR 6570 TELEMME Université de Provence, MMSH, 5 rue du château de l'horloge, 13094 Aix-en-Provence, France

³FranceAgriMer , Délégation Nationale de Volx, 04130 Volx, France

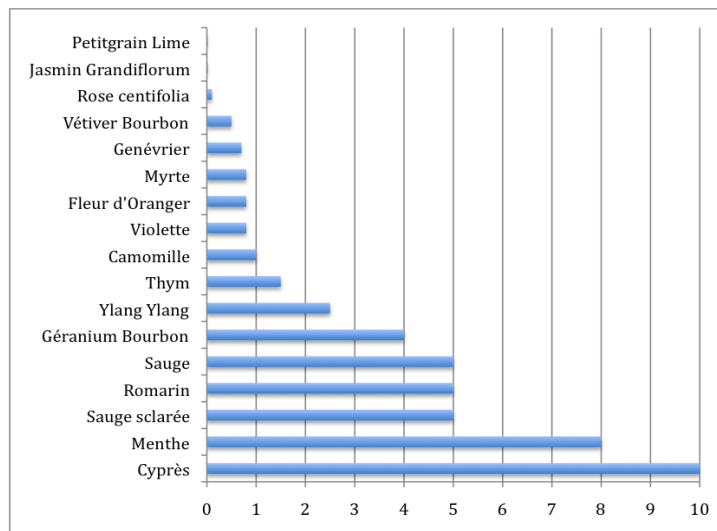
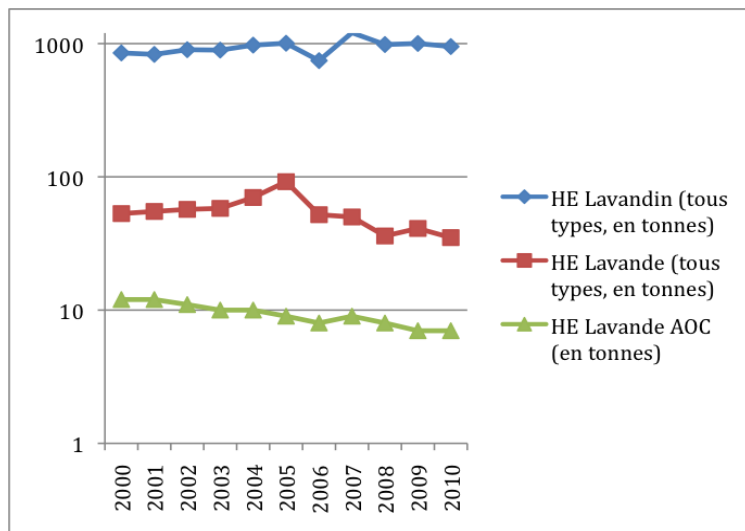
Introduction

L'huile essentielle ou essence végétale se définit comme étant un liquide hydrophobe des composés odoriférants volatils secrété par une plante. Ce mélange complexe de diverses molécules (alcools, terpènes, cétones, etc...) est obtenu par distillation à la vapeur d'eau ; en France, ces productions originales sont partie prenante d'une filière dont l'aval est constitué par l'industrie du parfum, de la cosmétique et de l'aromathérapie. Ce petit chapitre introductif propose une vision d'ensemble de la production française d'huiles essentielles.

1. Les volumes produits par espèce

La France concentre la majorité de la production d'huile essentielle de lavande (de population, clonale et la déclinaison en Appellation d'origine Contrôlée) et de lavandin (grosso, abrial, sumian, super), qui représente 60% de la production européenne¹ (graphiur. Cependant, la production française doit faire face à la concurrence espagnole et à celle des pays de l'Est (Bulgarie, Ukraine, Moldavie) qui sont de sérieux concurrents. L'huile essentielle de lavande AOC est davantage une production de niche.

¹ Recensement Général Agricole, 2000.



Graphique 1 (gauche) - Production en tonnes d'huiles essentielles de lavandins et de lavandes sur la période 2000-2010 (Source : France AgriMer, 2010)

Graphique 2 (droite) – Autres productions d'huiles essentielles françaises en tonnes, Estimations 2010 (Source : France Agrimer/Quimdis, 2010)

La France produit également d'autres huiles essentielles à partir du cyprès, de la menthe, de la sauge sclarée, du romarin, du thym, de la myrte, du petitgrain et du genévrier originaires de Provence. La camomille provient de la vallée de la Loire tandis que le géranium et le vétiver bourbon proviennent de l'île de la Réunion ; c'est à Mayotte qu'est élaboré l'huile essentielle d'Ylang Ylang. Tandis que les huiles essentielles françaises de lavandes et de lavandins sont produites très grand nombre et destinées à l'exportation, les espèces grassoises telles qu le jasmin ou la rose centifolia produisent les volumes les plus modestes et dont on extrait seulement les essences absolues (i.e. aucune huile essentielle n'en est extraite, bien qu'on parle souvent d' « huile essentielle de jasmin ou de rose » par abus de langage).

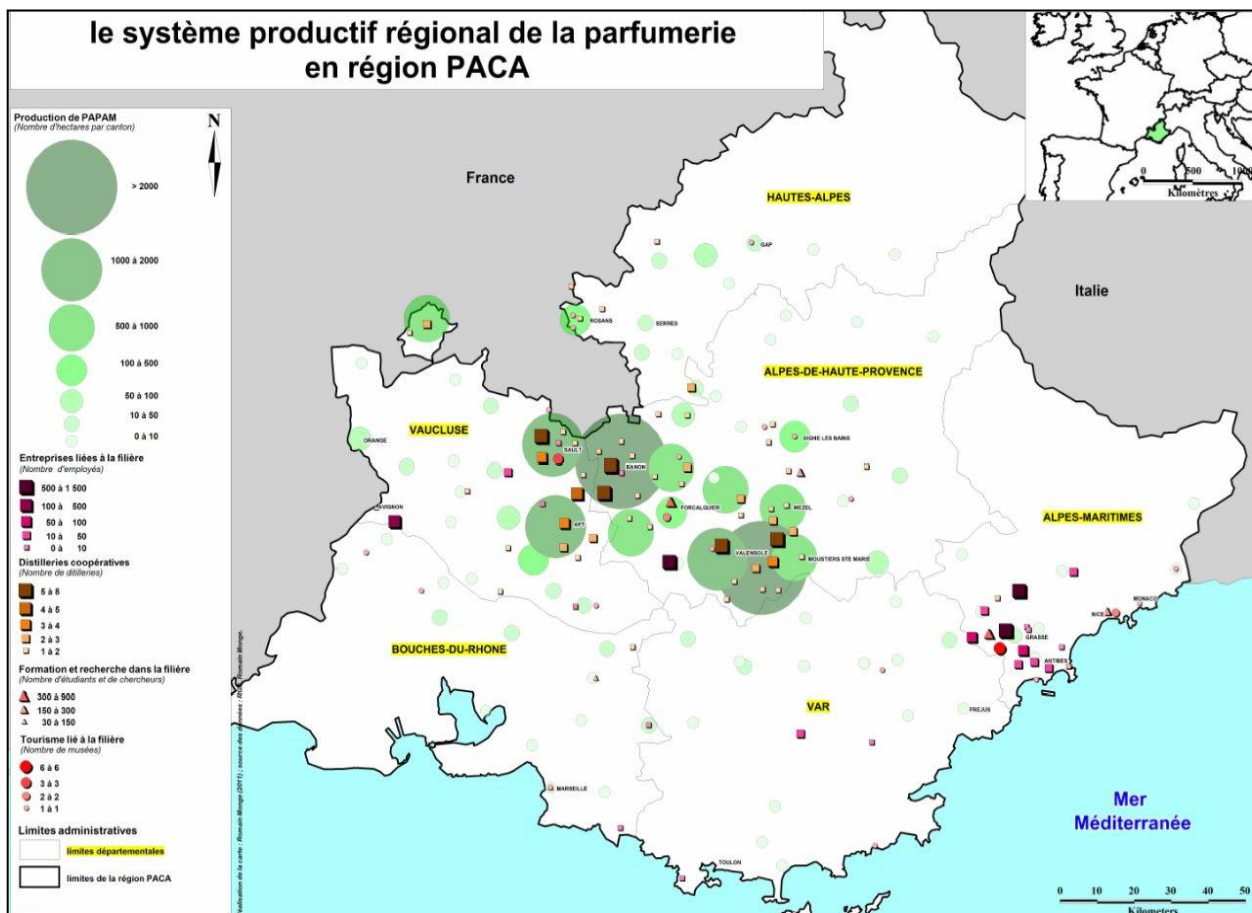
Globalement, les volumes traités ont diminué depuis 2008 et une culture comme celle de la fleur d'oranger est difficile à maintenir. Celle-ci est d'ailleurs vouée à disparaître, souffrant de la concurrence avec la Tunisie, le premier producteur mondial.

2. La production agricole

Les plantes distillées sont issues soit de cultures, soit de cueillette et la description de la production agricole ne porte que sur la première catégorie. Le recensement agricole de 2010 réalisé par le ministère de l'agriculture donne des indications assez précises pour les cultures:

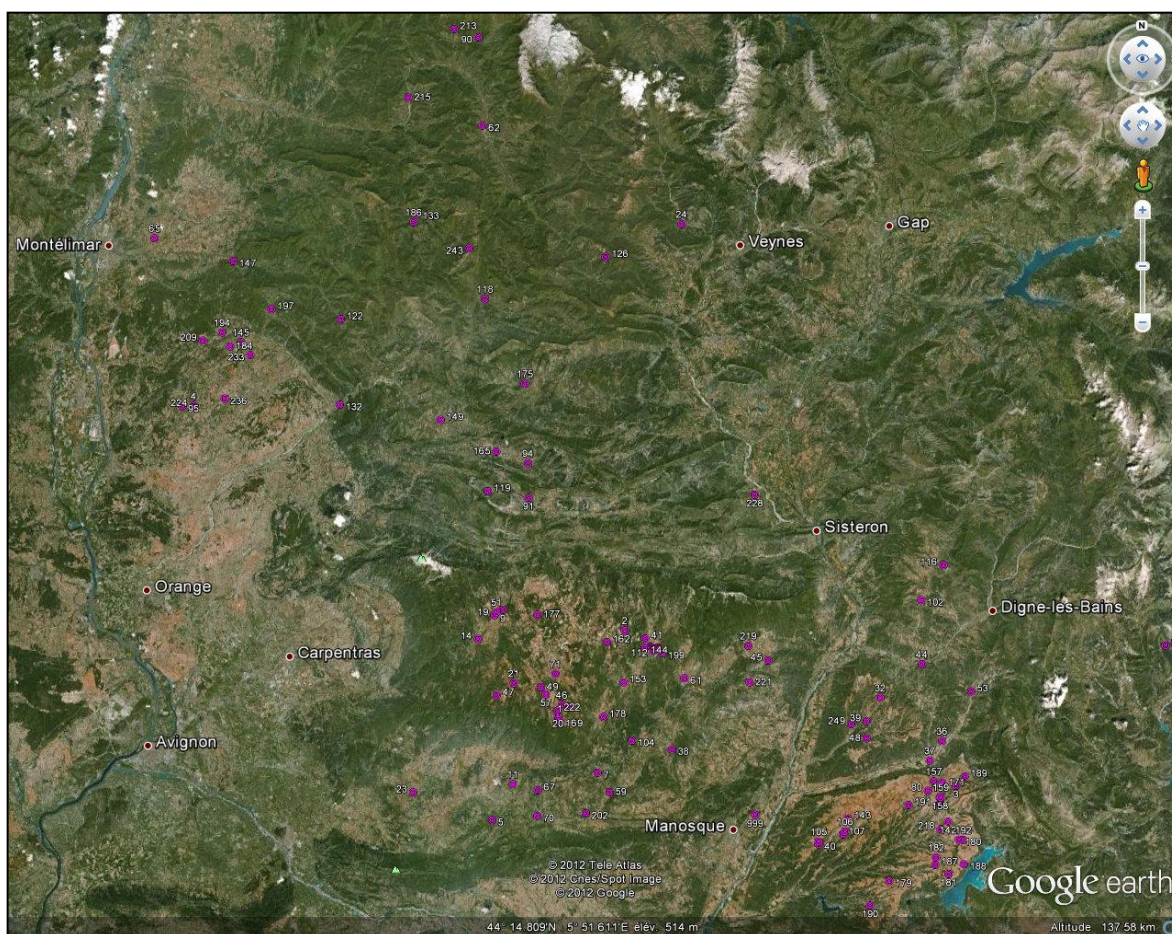
- Les surfaces en France métropolitaine sont réparties sur 70 départements (304 cantons)
- Elles couvrent un peu moins de 23 000 ha (22 767), en augmentation de 10% au cours de la dernière décennie

Carte 1



Le Sud Est de la France et notamment la région PACA (carte 1) concentre une grande majorité de plantes à huiles essentielles et parmi les plus importantes en matière de superficie, les plantes à parfums traditionnelles : lavandins (15 000 ha), lavandes (3 200 ha) et la sauge sclarée (900 ha). A partir de ces plantes et de l'activité d'extraction est né un véritable système productif régional de la parfumerie en PACA. Ce système est composé d'un pôle grassois largement industriel, et d'un pôle haut alpin, beaucoup plus rural. Les autres plantes cultivées pour l'huile essentielle sur globalement environ 500 ha sont la camomille romaine, le fenouil amer, l'immortelle corse et les principales herbes aromatiques telles que le thym, l'hysope, la mélisse, la sauge officinale, le romarin ... La plupart des 130 distilleries en activité sont localisées près des sites de production (carte 1 et 2).

Carte 2 – Les distilleries en activité en Haute-Provence



Tandis que la lavande et le lavandin mobilisent 2241 producteurs² répartis sur les départements du Vaucluse, de la Drôme, des Alpes de Haute-Provence et des Hautes-Alpes, les productions grassoises n'en mobilisent qu'une petite dizaine pour environ 18 hectares³.

3. La valorisation des huiles essentielles françaises en parfumerie

Les huiles essentielles françaises font l'objet de labels de qualité, en particulier celui de l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC). C'est l'AOC "Huile essentielle de Lavande de Provence" qui a été le premier dispositif à être mis en place. Promulguée le 14/12/1981 et comprenant les départements de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Vaucluse, cette huile essentielle a représenté en 2009 7,7 tonnes pour 43 exploitations⁴.

Environ 3-4 tonnes achetées et valorisées par L'OCCITANE EN PROVENCE⁵ pour les besoins de la ligne "Lavande" ; achat auprès de coopératives mais aussi auprès de producteurs indépendants équipés d'une distillerie. Il s'agit là d'un marché de niche, où la qualité est liée au terroir et où la traçabilité est garantie.



Clichés 1 et 2 - Champ de Lavande AOC et Bio, à La Mûre Argens et à Lagarde d'Apt (Alpes de Haute-Provence et Vaucluse)© 2009, RM

² France AgriMer, 2010.

³ Enquêtes personnelles, 2008-2009.

⁴ France AgriMer, 2010.

⁵ Entretien avec L'OCCITANE EN PROVENCE, Septembre 2009.

L'immortelle corse a été redécouverte par L'Occitane en Provence pour ses propriétés anti-âge. Une mise en culture de cette espèce endémique a été initiée par l'entreprise pour respecter le repos végétatif de la plante et éviter la cueillette sauvage. D'autres circuits plus artisanaux proposent des cosmétiques traditionnels qui se flanquent également de labels de qualité.

Enfin, les productions grassoises, même si aucune huile essentielle n'en est extraite à l'exception de la fleur d'oranger de Vallauris (gérée par la Coopérative « Nérolium ») sont au cœur d'un projet de labellisation IGP (Identification Géographique Protégée) « Fleurs d'Exception du pays de Grasse » depuis 2008.

Conclusion

En conclusion, la France est un pays producteur important de plantes à parfum mais aussi d'huiles essentielles, et notamment de lavandes et de lavandins. Mais aussi, les labels de qualité sont une réelle démarche innovante qui permettent à ces productions d'avoir une plus-value liée au territoire sur le marché mondial.

Bibliographie :

1. Daviet S. et Monge R. (2010), *From "Evolutionary Turn" to "Territorial Resources" : The new trajectories of innovation in Provence, France*, in Geography Compass 4/10, pp. 1497-1512, Blackwell Publishing, London.
2. Monge R. (2011), *Labels référés à l'origine et plantes à parfum : la filière provençale et calabraise*, pp. 1-13, CRIEPPAM, Manosque.
3. ONIPPAM (2007), *Enjeux territoriaux et développement durable des plantes à parfum et aromatiques provençales*, Volx, 144 p.
4. ONIPPAM (2004), *Les plantes à parfum, aromatiques et médicinales et leurs filières dans le sud de la France*, Volx, 84 p.